

# Le cours Louis-Blanc inauguré en fanfare

Philharmonique, défilé traditionnel, coupure du ruban symbolique, l'inauguration du marché provençal du cours Louis-Blanc s'est faite hier en grande pompe

**H**IER MATIN, le maire, Arthur Paecht avait au moins deux bonnes raisons de se réjouir. La première était prévue : après huit mois de travaux, il inaugurait le marché provençal du cours Louis-Blanc. La seconde constituait une heureuse surprise. En préambule à son intervention sur la place Laik, le premier magistrat annonça à la foule que Florence Aubenas et Hussein Hanoun venaient d'être libérés. La fête promise n'en devenait que plus belle et les cœurs plus

Il commençait tout d'abord à la philharmonique « La Seynoise » de faire monter l'ambiance de quelques tons. Elle y parvint à merveille, justifiant les applaudissements nourris qui accompagnaient son récital.

## Charme retrouvé

« On a réussi à moderniser le cours en lui gardant son cachet » se félicita Arthur Paecht, avant de dresser un bref historique des lieux en quelques dates. Il rappela que le marché seynois avait été créé en 1773, que la poissonnerie, dont il est indissociable, avait été rénovée en 1839 alors que les platanes avaient été plantés en 1774. A ce sujet, si 24 ont été abattus pour cause de maladie, 35 ont été replantés. « Je les place sous votre protection citoyenne » insista le maire, fâché de constater l'incivisme de certains qui, déjà, souillent le cours.

« Je mesure la gêne occasionnée par ces travaux pour les riverains et commerçants, c'était le chantier que je redoutais le plus » avoua l' élu (1). « Sa mise aux normes d'hygiène était devenue obligatoire. Le cours a retrouvé tout son charme. Il est à la mesure de l'ambition affichée par la ville ».

Le ruban a été coupé par Jean-Sébastien Vialatte, député-maire de Six-Fours, sous l'œil réjoui du maire Arthur Paecht et en présence d'Alain Chapparo, adjoint aux travaux. (Photos René Malavaud.)



Il était temps de couper le ruban symbolique, alors que, débouchant de la rue Cyrus-Hugues et remontant vers le marché, les « Cigaloun Segnen » ouvraient le cortège aux charrettes et carrioles conduites par les maraîchers et revendeurs vêtus à la mode d'une époque révolue. Mais toujours présente dans la mémoire des anciens.

**Christian PICHARD.**

1. Le montant des travaux du cours Louis-Blanc s'élève à 2 172 000 euros (les fonds européens pour moitié, l'Etat, la région, le conseil général et la ville pour l'autre moitié, constituant les bailleurs de fond de l'opération).

## Stationnement et zone piétonne

Stationnement, incivisme, zone piétonne. Avant d'inaugurer le nouveau cours Louis-Blanc, Arthur Paecht a abordé des thèmes qui lui tiennent à cœur.

« A La Seyne, il n'y a pas de vraie zone piétonne. Ce qui fait que stationnement et circulation sont anarchiques. Nous proposons plusieurs solutions. Un système de navette gratuite (à l'essai pour trois mois, NDLR) comme actuellement entre le parking de l'IUFM, le centre-ville et le port. Cela enlève des arguments à ceux qui se plaignent de ne pouvoir accéder au centre-ville. Nous serons donc intransigeants sur le stationnement. J'en appelle au civisme des gens, d'autant que les solutions adoptées permettent une meilleure circulation. La modernisation du parking Martini et la construction de celui des Esplageolles apporteront d'autres perspectives ».

Revenant sur le cours Louis-Blanc, Arthur Paecht indique : « On désire laisser une heure et demie de stationnement en zone bleue afin que les clients puissent y stationner. Las, l'après-midi, alors que c'est interdit, les gens se garent n'importe où et souillent les lieux. D'où l'idée d'installer des bornes qui interdiront le passage des véhicules. L'idée est de faire du centre ancien une zone piétonne ».

Reste à trouver un système de livraison adapté pour les commerçants, des solutions pour les riverains en cas de déménagement par exemple, mais aussi pour les secours. « C'est vraiment regrettable d'en arriver là, mais c'est ainsi. Tout comme sont regrettables les dégâts causés par les déjections canines » s'insurge encore le premier magistrat.

**Propos recueillis par Ch. P.**



« La philharmonique « La Seynoise » a contribué à la réussite de la fête.